

Kim, Sabrina

De : Kim, Sabrina
Envoyé : Le mercredi 25 mars 2020, 9 h 59
À : Stickney, Matt; Holland, Alyx
Objet : TR : Utilisation potentielle imminente de la Defense Production Act par les États-Unis

Les renseignements suivants sont fournis à titre informatif. Je viens tout juste d'en informer Brian.

Le principal point à retenir est que le projet de loi à l'étude au Congrès est moins préoccupant que l'annonce faite par la FEMA des États-Unis selon laquelle la DPA pourrait être mise en œuvre sous peu (par le président) pour améliorer l'accès à l'équipement médical et sanitaire aux États-Unis.

Le président américain donne une conférence de presse aujourd'hui et nous la surveillerons de près.

Sabrina Kim

Conseillère en matière d'enjeux

Cabinet du premier ministre

613-795-7803

Début du message transféré :

Le 25 mars 2020 à 9 h 23, Wagner, Elise <Elise.Wagner@pmo-cpm.gc.ca> a écrit :

Voici ce que j'ai dit durant l'appel :

De : Munroe, Angus <Angus.Munroe@pco-bcp.gc.ca>

Envoyé : Le mardi 24 mars 2020, à 19 h 24

À : Wagner, Elise <Elise.Wagner@pmo-cpm.gc.ca>; Garneau, Vincent <Vincent.Garneau@dpmo-cvpm.gc.ca>; Lawrence, Alex <Alex.Lawrence@dpmo-cvpnn.gc.ca>

CC : Wilshaw, Sara <Sara.Wilshaw@pco-bcp.gc.ca>; Morrison, David <David.Morrison@pco-bcp.gc.ca>; Adler, Jeremy <Jeremy.Adler@pco-bcp.gc.ca>; Wittmann, Patrick <Patrick.Wittmann@pco-bcp.gc.ca>; Farfan de los Godos, Mark <Mark.FarfandelosGodos@pco-bcp.gc.ca>; Ahmed, Faraz <Faraz.Ahmed@pco-bcp.gc.ca>

Objet : Utilisation potentielle imminente de la Defense Production Act par les États-Unis

Bonjour,

L'ambassade du Canada à Washington (WSHDC) a présenté les rapports suivants concernant l'utilisation potentielle de la *Defence Production Act* (Loi sur la production de défense) pour l'acquisition de matériel sanitaire et médical aux États-Unis — la première partie a été préparée par l'équipe de l'ambassade auprès du Congrès et porte sur projet de loi parrainé par Chris Murphy. La deuxième partie a été préparée par l'équipe commerciale et porte de façon plus générale sur la *Defence Procurement Act*.

En résumé, le projet de loi à l'étude au Congrès est sans doute moins préoccupant que l'annonce faite aujourd'hui par l'administrateur de la FEMA, M. Gaynor, selon laquelle la DPA pourrait être mise en œuvre immédiatement (par le président) pour que le matériel sanitaire et médical soit plus facilement accessible aux États-Unis — cette annonce pourrait avoir une incidence sur l'accessibilité au Canada du matériel fabriqué aux États-Unis, selon la façon dont la DPA est mise en œuvre. Plus de précisions sont données ci-dessous et l'ambassade suit le dossier de près.

Angus

Information sur les projets de loi à l'étude au Congrès

Le projet de loi est le suivant : **S. 3568 – *Medical Supply Chain Emergency Act***. Cependant, nous n'avons pas encore obtenu l'exemplaire de la loi, lequel sera transmis au groupe par courriel lorsque nous l'obtiendrons. Pour l'heure, le projet de loi est coparrainé par deux démocrates seulement, le sénateur Murphy (D-CT) et le sénateur Schatz (D-HI). Le projet de loi ne devrait pas être soutenu par la majorité républicaine et le Sénat devrait faire une pause après l'adoption du troisième projet de loi de relance économique (la WSHDC fera un rapport à ce sujet) — comme tous les efforts sont axés sur le projet de loi de relance économique, tout projet de loi distinct devrait être bloqué compte tenu du contexte actuel. Vous pouvez consulter le communiqué de presse du sénateur Murphy en cliquant [ici](#).

Parallèlement, et à titre informatif, le député Levin (D-MI) a annoncé la présentation d'une résolution bipartisane ayant le même objectif. Il semble peu probable que la résolution bénéficiera d'un soutien suffisant et opportun au Sénat. De toute façon, la résolution ne serait pas contraignante

Rapport : Utilisation potentielle imminente de la *Defense Production Act* par les États-Unis¹

Résumé : Alors que la pression monte sur le président américain pour gérer la crise sanitaire actuelle causée par le coronavirus, il subit aussi de la pression pour utiliser la *Defense Procurement Act* (DPA) afin d'acquérir du matériel sanitaire et médical dont les hôpitaux et le personnel médical ont besoin urgemment aux États-Unis. La DPA a été invoquée par le président américain le 18 mars et, selon les rapports, elle pourrait être utilisée dès aujourd'hui, le mardi 24 mars 2020. L'utilisation de la Loi aura une incidence sur les chaînes d'approvisionnement, y compris, potentiellement, celles du Canada, alors que la demande d'équipements médicaux et sanitaires est sans précédent au Canada et dans le monde entier. La WSHDC (Badro) continuera d'assurer le suivi et de préparer des rapports sur les plans de l'administrateur de la Federal Emergency Management Agency (FEMA), M. Peter Gaynor, en vue de mettre en œuvre la DPA.

Rapport : Le mercredi 18 mars 2020, le président des États-Unis a invoqué le Titre 1 (pouvoirs en matière de priorités et d'attribution « *Priorities and Allocations* ») de la Defense Production Act par décret exécutif (DE).

La DPA, de façon plus générale, permettrait au gouvernement fédéral d'exiger de l'industrie que, dans l'exécution des contrats fédéraux pour des fournitures, elle donne la priorité aux commandes du gouvernement fédéral et se consacre à la production de matériel médical. L'administrateur de la Federal Emergency Management Agency (FEMA), M. Peter Gaynor, a annoncé aujourd'hui, le 24 mars 2020 que la Defense Production Act (DPA) pourrait être mise en œuvre immédiatement et pour la première fois depuis le début de la crise liée au coronavirus pour obtenir du matériel médical essentiel. M. Gaynor s'est engagé à utiliser la DPA pour faire l'acquisition d'environ 60 000 trousseaux de détection de la COVID-19. Si la DPA est utilisée au moyen d'un DE, des industries pourraient être désignées « technologies essentielles » (*critical technologies*) en vue de la production de médicaments essentiels, de contre-mesures médicales et d'ingrédients pharmaceutiques actifs. La DPA permettrait au gouvernement fédéral d'exiger que les entreprises accordent la priorité aux contrats et aux commandes du gouvernement fédéral.

Utilisation de la DPA : Le décret exécutif du 18 mars n'invoque que les pouvoirs en matière de priorités et d'attribution (titre 1), lesquels permettent au gouvernement fédéral d'exiger des fabricants nationaux qu'ils augmentent leur production actuelle pour répondre aux besoins du gouvernement en matière d'équipements essentiels. Ces pouvoirs permettraient au gouvernement d'exiger que les fabricants privés répondent aux commandes du gouvernement pour les biens essentiels avant les contrats ou les commandes déjà passées auprès d'un fournisseur. En vertu du titre 1, le ministère américain de la Santé et des Services sociaux (HHS) aurait le pouvoir (1) de passer des « commandes cotées » pour des fournitures et services essentiels, lesquelles devraient être acceptées avant les commandes non cotées et (2) de passer des « commandes d'attribution » pour diriger l'affectation des ressources sanitaires et médicales. Un autre décret exécutif serait nécessaire pour invoquer le titre 3 (Augmentation de la capacité de production et d'approvisionnement « *Expansion of*

Productive Capacity and Supply » qui permettrait l'augmentation de la production nationale d'équipement essentiel en donnant des garanties d'achat, des subventions ou d'autres incitatifs aux fabricants nationaux. Essentiellement, le titre 3 permettrait au président de diriger et de transformer la production pour répondre aux besoins nationaux. Pour l'heure, des pressions sont exercées sur le président américain afin qu'il utilise les titres 1 et 3 de la DPA. .

La *Defense Production Act* : Cette loi a été approuvée par le Congrès en 1950. À l'origine, elle a été adoptée dans le cadre de la participation du pays à la guerre de Corée. La DPA tire son origine des War Powers Acts of World War II. Progressivement, le Congrès a élargi la définition de défense nationale prévue dans la DPA. Selon cette définition, la portée des pouvoirs conférés par la DPA s'étend au-delà des capacités et des préparatifs militaires américains, car les pouvoirs peuvent être utilisés pour renforcer et soutenir la planification, l'intervention et le rétablissement en cas de catastrophe naturelle, d'attaques terroristes et d'autres urgences nationales.

Autre utilisation : Au fil des ans, les présidents ont utilisé la Loi dans le cadre de stratégies de grande envergure (comme la construction d'équipement en période de conflit pendant la guerre de Corée ou la guerre froide) et de moindre envergure (comme stimuler l'innovation dans l'industrie de la défense). Cependant, l'utilisation de la Loi dans le contexte d'une pandémie rendrait son utilisation sans précédent.

Crise sanitaire actuelle : L'équipement sanitaire, notamment les ventilateurs, les masques, les blouses, les gants, les tampons, les désinfectants et d'autres équipements médicaux, est extrêmement rare, car les hôpitaux prévoient être dépassés par la pandémie de coronavirus. L'utilisation de la Defense Production Act permettrait au gouvernement fédéral de forcer les fabricants, comme les fabricants automobiles et les fabricants de vêtements, à passer à la production d'équipement médical pour les hôpitaux, de façon à ce que les travailleurs médicaux, qui affirment ne pas avoir l'équipement nécessaire ou qu'ils n'en auront plus bientôt, puissent traiter les patients atteints du coronavirus qui devraient déferler dans les hôpitaux. En vertu de la Defense Production Act of 1950 (DPA; 50 U.S.C. §§4501 et seq), le président peut exercer des pouvoirs d'urgence pour lutter contre la crise actuelle. Le Service de recherche du Congrès a publié un document sommaire sur les pouvoirs prévus par la DPA et examine les considérations stratégiques possibles pour le Congrès. Les gouverneurs soutiennent que le gouvernement fédéral a le meilleur pouvoir d'achat possible et que, en utilisant la DPA, il pourrait demander aux entreprises de produire précisément ce dont le pays a besoin à l'heure actuelle au lieu de laisser les entreprises privées prendre les décisions, ce qui pourrait mener à une concurrence entre les États.

Le président Trump et le Congrès : Le président américain hésite de plus en plus à mettre en œuvre la DPA depuis qu'elle a été invoquée la semaine dernière, malgré les pressions croissantes exercées par les travailleurs de la santé, les gouverneurs, les démocrates et certains républicains au Congrès pour qu'il le fasse le plus tôt possible afin de composer avec les pénuries à l'échelle nationale de masques, de respirateurs et d'autres fournitures essentielles à la lutte contre le virus. Deux sénateurs démocrates ont annoncé qu'ils présenteraient un projet de loi pour forcer le président à mettre en œuvre la Defense Production Act et faire passer sous le contrôle du gouvernement fédéral la fabrication et la distribution de fournitures médicales. Le président perçoit

l'utilisation de la DPA comme la « pire éventualité ». Selon lui, utiliser la DPA reviendrait à nationaliser les industries américaines et renforcerait la réglementation par le gouvernement. Il affirme aussi que de nombreux fabricants ont pris l'initiative de réorienter leurs efforts pour produire de l'équipement de fournitures médicales. Le leader parlementaire démocrate Steny Hoyer (D-MD) affirme que de nombreuses entreprises américaines souhaitent apporter leur aide, mais elles n'ont reçu aucune consigne de l'administration concernant les articles à produire, ainsi que la quantité et la destination de ces articles.

La DPA permettrait au gouvernement fédéral : d'ordonner à certains fabricants américains de produire de l'équipement médical pour les hôpitaux. Selon un rapport du Service de recherche du Congrès, différents scénarios sont possibles :

- Selon la DPA, des fabricants américains qui produisent déjà ventilateurs pourraient être tenus de donner la priorité aux contrats pour les fournitures passés avec le gouvernement avant les contrats d'autres pays.
- Selon la DPA, des fabricants américains pourraient être tenus de produire une plus grande quantité de masques et d'autres équipements et biens essentiels et des prêts ou promesses pourraient être accordés pour l'achat de ces articles. Le gouvernement pourrait ensuite décider à quels hôpitaux l'équipement est destiné.
- Le président pourrait bloquer les fusions d'entreprises étrangères, proposées ou en instance, qui posent un risque pour la sécurité nationale. Cet élément semble moins préoccupant, car la lutte contre le coronavirus passe nécessairement par la coopération mondiale.
- La DPA permettrait la fourniture de ressources aux entreprises qui « emploient des personnes possédant une expérience et des capacités exceptionnelles et la constitution d'un bassin de cadres de l'industrie qui pourraient être appelés à servir le gouvernement dans l'intérêt de la défense nationale ». En partant de ce principe, la production des constructeurs automobiles pourrait passer, par exemple, des automobiles aux ventilateurs. Le PDG ElonMusk a écrit sur Twitter que son entreprise serait prête à le faire. General Motors pourrait aussi contribuer aux efforts. Trump a également mentionné que le recours au fabricant de vêtements Hanes était possible.

Incidence sur le Canada : Lorsque le président Trump aura recours, le cas échéant, à la Defense Production Act pour que les entreprises américaines produisent de l'équipement sanitaire, la loi n'aura pas été utilisée de façon aussi importante depuis des années. L'utilisation de la DPA risque de perturber les chaînes d'approvisionnement à mesure que les entreprises mettent fin à leur production régulière et passe à la production d'autres articles. L'utilisation de la DPA pourrait aussi bloquer l'accès aux produits, car les usines américaines, dont les produits sont habituellement destinés à d'autres pays, pourraient être forcées de fournir certains équipements médicaux uniquement sur le marché américain. Il faudra davantage de temps pour évaluer l'incidence de cette mesure sur le Canada, car les répercussions dépendront de la façon dont la DPA sera utilisée et mise à profit. L'utilisation de la DPA par le gouvernement fédéral américain pourrait avoir une incidence sur le Canada en ce qui concerne l'approvisionnement régulier de l'industrie américaine, ainsi que sur les entreprises canadiennes qui sont des fournisseurs au sein des chaînes d'approvisionnement américaines. Mais surtout, l'utilisation de la DPA pourrait avoir

une incidence sur l'approvisionnement du Canada, le privant de biens essentiels pour lutter contre la pandémie de COVID-19 provenant des États-Unis.

La WSHDC assurera le suivi sur l'utilisation de la DPA et produira des rapports à ce sujet à mesure que la situation évolue au cours des prochains jours et des prochaines semaines.